

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	26 mai 2023	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE CANADIENNES AGF	25 mai 2023	Ontario
FONDS DE REVENU AMÉLIORÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES AGF		
FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS HORS CHINE AGF		
FONDS DIRECTION CHINE AGF		
FONDS SECTEURS AMÉRICAINS AGF		
FONDS STRATÉGIQUE DE CROISSANCE ET DE REVENU PENDER	25 mai 2023	Colombie-Britannique

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
STANDARD LITHIUM LTD.	26 mai 2023	Colombie-Britannique

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS ACTIF D' ACTIONS INTERNATIONALES BNI	24 mai 2023	Québec - Colombie-Britannique - Alberta
FONDS ACTIF D' ACTIONS MONDIALES BNI		- Saskatchewan - Manitoba - Ontario
FONDS CROISSANCE QUÉBEC BNI		- Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES BNI		- Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES SMARTDATA BNI		- Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BNI		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE BNI		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SMARTBETA BNI		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS BNI		
FONDS D' ACTIONS DE MARCHÉS		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
-------------------	--------------	----------------------------------

ÉMERGENTS DIVERSIFIÉ BNI

FONDS D' ACTIONS  
INTERNATIONALES SMARTDATA BNI

FONDS D' ACTIONS MONDIALES BNI  
(AUPARAVANT FONDS D' ACTIONS  
MONDIALES BANQUE NATIONALE)

FONDS D' ACTIONS MONDIALES  
DIVERSIFIÉ BANQUE NATIONALE BNI

FONDS D' ACTIONS MONDIALES  
SMARTBETA BNI

FONDS D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES BNI

FONDS DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE D' ACTIONS CANADIENNES  
BNI

FONDS DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE D' ACTIONS MONDIALES  
BNI

FONDS DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE D' OBLIGATIONS  
CANADIENNES BNI

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE BNI

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX BNI

FONDS DE PETITE CAPITALISATION  
BNI

FONDS DE PLACEMENTS PRÉSUMÉS  
SURS BNI

FONDS DE RÉPARTITION TACTIQUE  
D' ACTIFS BNI

FONDS DE RESSOURCES BNI

FONDS DE REVENU À TAUX  
VARIABLE BNI (AUPARAVANT FONDS  
DE REVENU À TAUX VARIABLE  
BANQUE NATIONALE)

FONDS DE REVENU BNI

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS DE REVENU D'ACTIFS RÉELS MONDIAUX BNI		
FONDS DE REVENU D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES BNI		
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES BNI		
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ BNI		
FONDS D'OBLIGATIONS BNI		
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES ESSENTIELLES PLUS BNI		
FONDS D'OBLIGATIONS CORPORATIVES BNI (AUPARAVANT FONDS D'OBLIGATIONS CORPORATIVES BANQUE NATIONALE)		
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE BNI		
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE CROISSANCE BNI		
FONDS INDICIEL D' ACTIONS AMÉRICAINES BNI		
FONDS INDICIEL D' ACTIONS CANADIENNES BNI		
FONDS INDICIEL D' ACTIONS INTERNATIONALES BNI		
FONDS INDICIEL D' OBLIGATIONS CANADIENNES BNI		
FONDS INNOVATIONS BNI (AUPARAVANT, FONDS DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE BNI)		
FONDS JARISLOWSKY FRASER SÉLECT DE REVENU BNI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS JARISLOWSKY FRASER SÉLECT ÉQUILIBRÉ BNI		
FONDS MONDIAL DE PETITES CAPITALISATIONS BNI		
PORTEFEUILLE ACTIONS BNI		
PORTEFEUILLE CONSERVATEUR BNI		
PORTEFEUILLE CROISSANCE BNI		
PORTEFEUILLE EQUILIBRE BNI		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS AMÉRICAINES		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS CANADIENNES		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS INTERNATIONALES		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS MONDIALES		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE CONSERVATEUR		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE CROISSANCE		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE CROISSANCE PLUS		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE EQUILIBRÉ		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE ACTIONS		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE CROISSANCE		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE ÉQUILIBRÉ		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE MODÉRÉ		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MODÉRÉ		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL CONSERVATEUR		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL CROISSANCE		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL CROISSANCE PLUS		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL ÉQUILIBRÉ		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL MODÉRÉ		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU CONSERVATEUR		
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU CROISSANCE		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU CROISSANCE PLUS		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU EQUILIBRÉ		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU FIXE DIVERSIFIÉ		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU MODÉRÉ		
PORTEFEUILLE PONDÉRÉ BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ CLASSES D'ACTIFS MULTIPLES BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES À CONVICTIONS ÉLEVÉES BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES DIVERSIFIÉ BNI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' ACTIONS CANADIENNES À CONVICTIONS ÉLEVÉES BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' ACTIONS CANADIENNES BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' ACTIONS CANADIENNES DIVERSIFIÉ BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' ACTIONS INTERNATIONALES À CONVICTIONS ÉLEVÉES BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' ACTIONS INTERNATIONALES DIVERSIFIÉ BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANADIENNES BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' APPRÉCIATION DU CAPITAL NON TRADITIONNEL BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ DE DIVIDENDES NORD-AMÉRICAINS BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ DE REVENU D' ACTIONS BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ DE REVENU FIXE NON TRADITIONNEL BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' OBLIGATIONS AMÉRICAINES BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' OBLIGATIONS CANADIENNES BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' OBLIGATIONS CORPORATIVES BNI		
PORTEFEUILLE PRIVÉ TACTIQUE D' ACTIONS BNI		
PORTEFEUILLE PRUDENT BNI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS AMÉRICAINES PORTEFEUILLE FDP ACTIONS CANADIENNES PORTEFEUILLE FDP ACTIONS CANADIENNES DIVIDENDE PORTEFEUILLE FDP ACTIONS DE PAYS ÉMERGENTS PORTEFEUILLE FDP ACTIONS GLOBALES PORTEFEUILLE FDP ÉQUILIBRÉ PORTEFEUILLE FDP ÉQUILIBRÉ CROISSANCE PORTEFEUILLE FDP ÉQUILIBRÉ REVENU PORTEFEUILLE FDP GESTION DES LIQUIDITÉS PORTEFEUILLE FDP OBLIGATIONS CANADIENNES PORTEFEUILLE FDP REVENU FIXE MONDIAL	26 mai 2023	Québec - Ontario - Nouveau-Brunswick
BANQUE DE MONTRÉAL	25 mai 2023	Ontario
BEUTEL GOODMAN CANADIAN DIVIDEND FUND BEUTEL GOODMAN CORE PLUS BOND FUND BEUTEL GOODMAN GLOBAL DIVIDEND FUND BEUTEL GOODMAN GLOBAL EQUITY FUND BEUTEL GOODMAN LONG TERM	24 mai 2023	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
BOND FUND		
BEUTEL GOODMAN NORTH AMERICAN FOCUSED EQUITY FUND		
BEUTEL GOODMAN SHORT TERM BOND FUND		
BEUTEL GOODMAN TOTAL WORLD EQUITY FUND		
BEUTEL GOODMAN WORLD FOCUS EQUITY FUND		
FONDS A PETITE CAPITALISATION BEUTEL GOODMAN		
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES BEUTEL GOODMAN		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BEUTEL GOODMAN		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES FONDAMENTAL BEUTEL GOODMAN		
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BEUTEL GOODMAN		
FONDS DU MARCHE MONETAIRE BEUTEL GOODMAN		
FONDS EQUILIBRE BEUTEL GOODMAN		
FONDS REVENU BEUTEL GOODMAN		
CAPITAL GROUP CANADIAN CORE PLUS FIXED INCOME FUND (CANADA)	29 mai 2023	Ontario
CAPITAL GROUP CANADIAN FOCUSED EQUITY FUND (CANADA)		
CAPITAL GROUP CAPITAL INCOME BUILDER (CANADA)		
CAPITAL GROUP EMERGING		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
MARKETS TOTAL OPPORTUNITIES FUND (CANADA)		
CAPITAL GROUP GLOBAL EQUITY FUND (CANADA)		
CAPITAL GROUP INTERNATIONAL EQUITY FUND (CANADA)		
CAPITAL GROUP MONTHLY INCOME PORTFOLIO (CANADA)		
CAPITAL GROUP U.S. EQUITY FUND (CANADA)		
CAPITAL GROUP WORLD BOND FUND (CANADA)		
FONDS CAPITAL GROUP ÉQUILIBRÉ MONDIALMS (CANADA)		
FONDS CAPITAL GROUP REVENU MULTISECTORIEL (CANADA)		
CT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	25 mai 2023	Ontario
EDGEPOINT CANADIAN GROWTH & INCOME PORTFOLIO	29 mai 2023	Ontario
EDGEPOINT CANADIAN PORTFOLIO		
EDGEPOINT GLOBAL GROWTH & INCOME PORTFOLIO		
EDGEPOINT GLOBAL PORTFOLIO		
EDGEPOINT MONTHLY INCOME PORTFOLIO		
FINB DE DIVIDENDES MONDIAUX DE QUALITÉ FRANKLIN	26 mai 2023	Ontario
FINB MULTIFACTORIEL D'ACTIONS AMÉRICAINES À GRANDE CAPITALISATION FRANKLIN		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FINB MULTIFACTORIEL D' ACTIONS INTERNATIONALES FRANKLIN		
FNB ACTIF ÉQUILIBRÉ DE BASE FRANKLIN		
FNB ACTIFD' ACTIONS CANADIENNES A RISQUE GERE FRANKLIN		
FNB MULTIFACTORIEL DE MARCHES EMERGENTS FRANKLIN		
FRANKLIN FTSE CANADA ALL CAP INDEX ETF		
FRANKLIN FTSE EUROPE EX U.K. INDEX ETF		
FRANKLIN FTSE JAPAN INDEX ETF		
FRANKLIN FTSE U.S. INDEX ETF		
FRANKLIN S&P 500 DIVIDEND ARISTOCRATS COVERED CALL INDEX ETF		
FRANKLIN S&P/TSX CANADIAN DIVIDEND ARISTOCRATS COVERED CALL INDEX ETF		
FOND ALTERNATIF À REVENU FIXE YTM CAPITAL	30 mai 2023	Ontario
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES BRANDES	25 mai 2023	Ontario
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ GQG PARTNERS		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BRANDES		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SIONNA		
FONDS D' ACTIONS GLOBALES À PETITE CAPITALISATION BRANDES		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS D' ACTIONS GLOBALES BRANDES		
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BRANDES		
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES DE QUALITÉ GQG PARTNERS		
FONDS D' ACTIONS MONDIALES DE QUALITÉ GQG PARTNERS		
FONDS DE DIVIDENDES DÉFENSIF MONDIAL LAZARD		
FONDS DE RÉPARTITION MONDIALE T. ROWE PRICE (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ MORNINGSTAR)		
FONDS DE REVENU ÉQUILIBRÉ MONDIAL LAZARD		
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE SIONNA		
FONDS DE VALEUR DES MARCHÉS ÉMERGENTS BRANDES		
FONDS D' OPPORTUNITÉS MONDIALES BRANDES		
FONDS D' OPPORTUNITÉS SIONNA		
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN BRANDES		
FONDS INTERNATIONAL MULTIPLICATEUR LAZARD		
FONDS MONDIAL MULTIPLICATEUR LAZARD		
FONDS OBLIGATAIRE AXÉ SUR LES SOCIÉTÉS BRANDES		
FONDS OBLIGATAIRE CANADIEN BRIDGEHOUSE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM	24 mai 2023	Alberta
FONDS INTERNATIONAL DE BASE NCM		
NCM BALANCED INCOME PORTFOLIO		
NCM CONSERVATIVE INCOME PORTFOLIO		
NCM CORE CANADIAN		
NCM CORE GLOBAL		
NCM CORE INCOME FUND		
NCM GLOBAL INCOME GROWTH CLASS		
NCM GROWTH AND INCOME PORTFOLIO		
NCM INCOME GROWTH CLASS		
NCM SMALL COMPANIES CLASS		
LONGEVITY PENSION FUND	29 mai 2023	Ontario
SUPERIOR PLUS CORP.	29 mai 2023	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés

financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
CATÉGORIE CANADIENNE DIVIDENDES PLUS INVESCO	25 mai 2023	Ontario
CATÉGORIE CANADIENNE INVESCO		
CATÉGORIE CIBLÉE MONDIALE INVESCO		
CATÉGORIE D' ACTIONS EUROPÉENNES BQÉ INVESCO (AUPARAVANT CATEGORIE CROISSANCE EUROPE INVESCO)		
CATÉGORIE D' ACTIONS INTERNATIONALES BQÉ INVESCO (AUPARAVANT CATEGORIE CROISSANCE INTERNATIONALE INVESCO)		
CATÉGORIE D' ACTIONS PUR CANADA INVESCO		
CATÉGORIE D' EXCELLENCE CANADIENNE BQÉ INVESCO (AUPARAVANT CATÉGORIE D' EXCELLENCE CANADIENNE DE CROISSANCE INVESCO)		
CATEGORIE D' EXCELLENCE EQUILIBREE CANADIENNE INVESCO		
CATÉGORIE FNB INDICE CANADIEN FTSE RAFI INVESCO		
CATÉGORIE FNB INDICE COMPOSÉ S&P/TSX À FAIBLE VOLATILITÉ INVESCO		
CATÉGORIE FNB INDICE COMPOSÉ S&P/TSX ESG INVESCO		
CATÉGORIE FNB INDICE D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANADIENNES INVESCO		
CATÉGORIE FNB INDICE DE DIVIDENDES CANADIENS INVESCO		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
CATÉGORIE FNB MARCHÉS ÉMERGENTS FTSE RAFI INVESCO		
CATÉGORIE INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS INVESCO		
CATÉGORIE MARCHÉS ÉMERGENTS INVESCO		
CATÉGORIE MONDIALE D'ACTION SÉLECT INVESCO		
CATÉGORIE MONDIALE DIVIDENDES INVESCO		
CATÉGORIE MONDIALE ÉQUILBRÉE INVESCO		
CATÉGORIE MONDIALE INVESCO		
CATÉGORIE OPPORTUNITÉS MONDIALES INVESCO		
CATÉGORIE PETITES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES MAIN STREET INVESCO		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILBRÉ TACTICIEL INVESCO		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMUM TACTICIEL INVESCO		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE TACTICIEL INVESCO		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ TACTICIEL INVESCO		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILBRÉ TACTICIEL INVESCO		
CATÉGORIE RENDEMENT DIVERSIFIÉ INVESCO		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
CATÉGORIE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES INVESCO		
FONDS ACTIF DE TITRES DE CRÉANCE MULTISECTORIELS INVESCO		
FONDS CANADIEN INVESCO		
FONDS CIBLÉ MONDIAL INVESCO		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SÉLECT INVESCO		
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BQÉ INVESCO (AUPARAVANT FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL INVESCO)		
FONDS D' ACTIONS PUR CANADA INVESCO		
FONDS DE CROISSANCE DU REVENU INVESCO (FORMERLY, FONDS DE CROISSANCE DU REVENU TRIMARK)		
FONDS DE GESTION DE TRÉSORERIE EN DOLLARS AMERICAINS INVESCO		
FONDS DE GESTION DE TRÉSORERIE EN DOLLARS CANADIENS AIM		
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE INVESCO		
FONDS DE RÉPARTITION INVESCO		
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE INVESCO		
FONDS DE REVENU DIVERSIFIÉ MONDIAL INVESCO		
FONDS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES INVESCO		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS DE SOCIÉTÉS MONDIALES INVESCO		
FONDS D'EXCELLENCE CANADIENNE BQÉ INVESCO (AUPARAVANT FONDS D'EXCELLENCE CANADIEN DE CROISSANCE INVESCO)		
FONDS D'EXCELLENCE ÉQUILIBRÉ CANADIEN INVESCO		
FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES INVESCO		
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS INVESCO		
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES INVESCO		
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN INVESCO		
FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN INVESCO		
FONDS ÉQUILIBRÉ SÉLECT INVESCO		
FONDS EUROPLUS INVESCO		
FONDS FNB AMÉRICAIN FTSE RAFI INVESCO		
FONDS FNB DE DIVIDENDES MONDIAUX INVESCO		
FONDS FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS ESG INVESCO		
FONDS FNB INDICE D'OBLIGATIONS ÉCHELONNÉES DE SOCIÉTÉS 1-5 ANS INVESCO		
FONDS FNB INDICE NASDAQ 100 INVESCO		
FONDS FNB INDICE NASDAQ NEXT GEN 100 INVESCO		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS FNB INDICE S&P 500 À FAIBLE VOLATILITÉ INVESCO		
FONDS FNB INDICE S&P 500 ESG INVESCO		
FONDS FNB MONDIAL ÉQUILIBRÉ ESG INVESCO		
FONDS FNB MONDIAUX+ FTSE RAFI INVESCO		
FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESCO		
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ AMÉRICAINES INVESCO		
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL CANADIENNES INVESCO		
FONDS INTERNATIONAL DES SOCIÉTÉS INVESCO		
FONDS MARCHÉS ÉMERGENTS INVESCO		
FONDS MONDIAL D'ACTIONS SÉLECT INVESCO		
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ INVESCO		
FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ INVESCO		
FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ SÉLECT INVESCO		
INVESCO EMERGING MARKETS SELECT POOL		
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉLEVÉE INVESCO		
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ TACTICIEL INVESCO		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESCO		
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMUM TACTICIEL INVESCO		
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE TACTICIEL INVESCO		
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ TACTICIEL INVESCO		
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ TACTICIEL INVESCO		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ INVESCO		
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE ÉLEVÉE INVESCO		
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE INVESCO		
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ INVESCO		
PORTEFEUILLE FNB MODÉRÉ INVESCO		
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT INVESCO		
PORTEFEUILLE FNB REVENU MENSUEL INVESCO		
PORTEFEUILLE MODÉRÉ INVESCO		
PORTEFEUILLE PRUDENT INVESCO		
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2023 INVESCO		
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2028 INVESCO		
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2033 INVESCO		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<p>PORTEFEUILLE TACTICIEL 2038 INVESCO</p>		
<p>FNB D'ACTION AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN MAI CBOE VEST FIRST TRUST</p>	25 mai 2023	Ontario
<p>FNB DE BITCOINS PURPOSE PURPOSE ETHER ETF</p>	29 mai 2023	Ontario
<p>FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME CANADIENNES INVESCO</p> <p>FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES INVESCO</p> <p>FONDS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES INVESCO</p> <p>CATÉGORIE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES INVESCO</p> <p>CATÉGORIE MONDIALE INVESCO</p> <p>FONDS FNB DE DIVIDENDES MONDIAUX INVESCO</p> <p>FONDS CIBLÉ MONDIAL INVESCO</p> <p>CATÉGORIE CIBLÉE MONDIALE INVESCO</p> <p>FONDS MONDIAL D'ACTION SÉLECT INVESCO</p> <p>CATÉGORIE MONDIALE D'ACTION SÉLECT INVESCO</p> <p>FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS INVESCO</p> <p>CATÉGORIE MARCHÉS ÉMERGENTS INVESCO</p> <p>FONDS EUROPLUS INVESCO</p> <p>FONDS INTERNATIONAL DES SOCIÉTÉS INVESCO</p> <p>CATÉGORIE INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS INVESCO</p>	25 mai 2023	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAINE AGF CATÉGORIE ACTIONS DE CROISSANCE CANADIENNES AGF CATÉGORIE DIRECTION CHINE AGF CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS ÉQUILIBRÉ AGF CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS CONSERVATEUR AGF CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS MONDIAL AGF CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS CROISSANCE AGF FONDS D'OBLIGATIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS AGF CATÉGORIE MARCHÉS ÉMERGENTS AGF FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS AGF CATÉGORIE REVENU FIXE PLUS AGF FONDS DE REVENU FIXE PLUS AGF FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES CONVERTIBLES AGF CATÉGORIE MONDIALE DE DIVIDENDES AGF CATÉGORIE ACTIONS MONDIALES AGF FONDS ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE MONDIAL AGF CATÉGORIE ACTIFS RÉELS MONDIAUX AGF FONDS D'ACTIFS RÉELS MONDIAUX AGF FONDS SÉLECT MONDIAL AGF CATÉGORIE MONDIALE ÉQUILIBRÉE INVESTISSEMENT DURABLE AGF CATÉGORIE MONDIALE DE RENDEMENT AGF (ANCIENNEMENT,	26 mai 2023	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS RENDEMENT AGF) FONDS MONDIAL DE RENDEMENT AGF (ANCIENNEMENT, PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS RENDEMENT AGF) CATÉGORIE REVENU DE DIVIDENDES NORD-AMÉRICAINS AGF (ANCIENNEMENT, CATÉGORIE REVENU DE DIVIDENDES NORD- AMÉRICAINS AGFIQ) CATÉGORIE OBLIGATIONS À RENDEMENT GLOBAL AGF FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT GLOBAL AGF CATÉGORIE SECTEURS AMÉRICAINS AGF (ANCIENNEMENT, CATÉGORIE SECTEURS AMÉRICAINS AGFIQ) FONDS É.-U. PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION AGF		
FONDS DE REVENU D'ACTIONS MONDIALES AVANTAGE INVESCO	25 mai 2023	Ontario
FONDS INDICIEL ÉQUIPONDÉRÉ - BANQUES CANADIENNES HAMILTON	30 mai 2023	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
ALTAGAS LTD.	11 mai 2023	31 mars 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	25 mai 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	25 mai 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	25 mai 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	25 mai 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 mai 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 mai 2023	25 mai 2023
BELL CANADA	8 mai 2023	7 mars 2022
CANADIAN BANC CORP.	18 mai 2023	17 mai 2023
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	8 mai 2023	4 mai 2022
CT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	25 mai 2023	25 mai 2023
DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II	18 mai 2023	17 mai 2023
ENBRIDGE INC.	23 mai 2023	10 février 2023
ENBRIDGE INC.	23 mai 2023	10 février 2023
ENBRIDGE INC.	23 mai 2023	10 février 2023
EXRO TECHNOLOGIES	17 mai 2023	8 mai 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	19 mai 2023	13 juillet 2021
GFL ENVIRONMENTAL INC.	17 mai 2023	17 mai 2023
HIVE BLOCKCHAIN TECHNOLOGIES LTD.	10 mai 2023	1 mai 2023
OUTCROP SILVER & GOLD CORPORATION	4 mai 2023	27 avril 2021
QUIPT HOME MEDICAL CORP.	15 mai 2023	11 novembre 2021
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	24 mai 2023	7 décembre 2022
TASEKO MINES LIMITED	3 mai 2023	25 avril 2023

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Aucune information.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

#### SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ARES SSG CAPITAL PARTNERS VI, L.P.	2023-05-11	67 385 000 \$
AZEK COMPANY INC. (THE)	2023-05-19	16 052 697 \$
BENTELER INTERNATIONAL AKTIENGESELLSCHAFT	2023-05-15	4 383 275 \$
DUCOMMUN INCORPORATED	2023-05-18	675 000 \$
EQT INFRASTRUCTURE VI (NO.1) EUR SCSP	2023-04-27	97 480 500 \$
EQUIPMENTSHARE.COM INC	2023-05-09	315 535 \$
ERAC USA FINANCE LLC	2023-05-01	2 699 041 \$
INTEGRUM CAPITAL PARTNERS LP	2023-05-10	6 687 500 \$
KENVUE INC.	2023-05-08	286 148 719 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
LM CREDIT PRIVATE DEBT FUND TRUST	2023-04-28	1 111 790 \$
MCR HOSPITALITY FUND IV LP	2023-05-08	5 208 060 \$
MERCK & CO., INC.	2023-05-17	20 144 593 \$
NORTHERN GRAPHITE CORPORATION	2023-03-14	50 000 \$
ONE ROCK CAPITAL PARTNERS IV, LP	2023-04-14	7 616 340 \$
RESSOURCES KOBO INC.	2023-02-24	1 242 300 \$
STORYTIME CAPITAL PARTNERS LP	2022-11-10	11 820 000 \$
STORYTIME CAPITAL PARTNERS LP	2022-11-30	1 200 000 \$
STORYTIME CAPITAL PARTNERS LP	2023-05-10	1 175 000 \$
THE ARTEMIS FEMALE FUND II, L.P.	2023-05-08	1 335 400 \$
T-MOBILE USA, INC.	2023-05-11	106 111 429 \$

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
APOLLO CREDIT STRATEGIES FUND LP	2022-01-01 au 2022-12-31	39 033 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BAILLIE GIFFORD & CO. LIMITED	2022-01-01 au 2022-12-31	270 678 821 \$
BAIN CAPITAL PARTNERSHIP STRATEGIES (OFFSHORE) FUND L.P.	2022-04-01	18 768 000 \$
BAIN CAPITAL PUBLIC EQUITY GLOBAL LONG EQUITY FUND, L.P.	2022-02-01	317 350 \$
BAIN CAPITAL TOTAL RETURN CREDIT, L.P.	2022-02-01	1 269 400 \$
BAROMETER CAPITAL MANAGEMENT INC. - 2	2022-01-01 au 2022-04-13	3 105 000 \$
BROOKFIELD REAL ASSETS SECURITIES UCITS FUND	2022-01-25 au 2022-11-14	140 245\$
CANSO POOLED FUNDS	2022-01-01 au 2022-12-31	13 416 327 \$
CI FUNDS 2	2022-01-01 au 2022-12-31	518 353 950 \$
CI FUNDS 2	2022-01-01 au 2022-12-31	8 326 247 \$
CO-INVESTMENT PORTFOLIO GF 2023 LP	2022-01-01 au 2022-12-31	1 418 199 \$
COLEFORD INVESTMENT MANAGEMENT LTD	2022-01-04 au 2022-12-31	16 078 118 \$
COMPASS PRIVATE INVESTMENTS V LP	2022-03-18	25 206 \$
CONSEILLERS EN PLACEMENTS KERR INC	2022-01-01 au 2022-12-31	4 491 669 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CROWN ASIA-PACIFIC PRIVATE EQUITY V FEEDER PLC	2022-06-10 au 2022-11-15	3 042 122 \$
CROWN GLOBAL SECONDARIES IV PLC	2022-02-16 au 2022-12-13	15 028 601 \$
CROWN GLOBAL SECONDARIES V FEEDER PLC	2022-06-29 au 2022-12-13	19 500 780 \$
CVI CREDIT VALUE FUND B V LP	2022-02-07 au 2022-12-19	2 339 860 \$
FIERA GLOBAL DIVERSIFIED LENDING OFFSHORE FUND, L.P.	2022-01-11 au 2022-12-31	0 \$
FONDS ALTERNATIFS CI	2022-01-01 au 2022-12-31	68 632 549 \$
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA FONDATION DU GRAND MONTREAL	2022-01-01 au 2022-12-31	25 953 282 \$
FONDS HEXAVEST	2022-01-01 au 2022-12-31	2 974 660 \$
FONDS PRIVÉS ASSANTE (AUPARAVANT FONDS UNIE)	2022-01-01 au 2022-12-31	348 851 715 \$
FONDS PRIVÉS ASSANTE (AUPARAVANT FONDS UNIE)	2022-01-01 au 2022-12-31	7 891 324 854 \$
FONDS PRIVÉS ASSANTE (AUPARAVANT FONDS UNIE)	2022-01-01 au 2022-12-31	133 342 364 \$
FONDS PRIVÉS ASSANTE (AUPARAVANT FONDS UNIE)	2022-01-01 au 2022-12-31	61 371 725 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS PRIVÉS ASSANTE (AUPARAVANT FONDS UNIE)	2022-01-01 au 2022-12-31	45 813 337 \$
FONDS PRIVÉS ASSANTE (AUPARAVANT FONDS UNIE)	2022-01-01 au 2022-12-31	53 079 020 \$
FONDS PRIVÉS ASSANTE (AUPARAVANT FONDS UNIE)	2022-01-01 au 2022-12-31	93 451 454 \$
FOURTH SAIL LONG SHORT OFFSHORE FUND LP	2022-01-01 au 2022-06-01	14 865 450 \$
HPS OFFSHORE STRATEGIC INVESTMENT PARTNERS V, L.P.	2022-11-04 au 2022-12-23	1 360 300 \$
ICN CARLYLE DIRECT ACCESS II (CANADA), L.P.	2022-01-01 au 2022-12-31	41 175 128 \$
JPMORGAN LIQUIDITY FUNDS - USD LIQUIDITY LVNAV FUND	2022-01-01 au 2022-12-31	42 818 959 \$
JPMORGAN LIQUIDITY FUNDS - USD TREASURY CNAV FUND	2022-01-01 au 2022-12-31	-14 029 842 \$
KATCH FUND SOLUTIONS	2022-12-02	670 025 \$
KJH FUNDS - GROUP 1	2022-01-01 au 2022-12-31	106 081 333 \$
KREOS CAPITAL VII (EXPERT FUND) LP	2022-03-18	55 750 000 \$
LEITH WHEELER INVESTMENT FUNDS	2022-08-08 au 2022-11-14	55 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
LINCLUDEN POOLED FUNDS	2022-01-04 au 2022-12-28	10 229 572 \$
LORNE STEINBERG WEALTH MANAGEMENT INC	2022-01-01 au 2022-12-31	25 110 331 \$
MACNICOL & ASSOCIATES ASSET MANAGEMENT	2022-06-01 au 2022-12-01	1 709 248 \$
MARRET POOLED FUNDS	2022-01-01 au 2022-12-31	796 674 \$
MERCER POOLED FUNDS	2022-01-01 au 2022-12-31	54 311 264 \$
MW EUREKA FUND	2022-01-04 au 2022-12-01	4 067 487 \$
MW TOPS EMERGING MARKETS ALPHA FUND	2022-02-07 au 2022-04-01	3 241 463 \$
NBI NON-REPORTING POOLED FUNDS	2022-01-01 au 2022-12-31	1 400 600 \$
NICOLA WEALTH MANAGEMENT LTD.	2022-01-01 au 2022-12-31	313 100 \$
NS PARTNERS LTD FUNDS	2022-01-01 au 2022-12-31	195 905 329 \$
OHA DIVERSIFIED CREDIT STRATEGIES FUND (OFFSHORE), LTD.	2022-04-01	56 304 000 \$
ORBIS GLOBAL EQUITY FUND LIMITED	2022-01-06 au 2022-12-01	756 359 \$
ORBIS SICAV GLOBAL EQUITY FUND	2022-04-21 au 2022-11-10	4 595 124 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
OVERBAY FUNDS	2022-01-01 au 2022-12-31	3 601 727 \$
OVERBAY FUNDS	2022-01-01 au 2022-12-31	59 489 541 \$
PE PREMIER BX TACTICAL OPPORTUNITIES IV OFFSHORE FEEDER, L.P.	2022-01-01 au 2022-12-31	635 400 \$
PURPOSE PRIVATE FUNDS	2022-11-16 au 2022-12-28	86 020 733 \$
RBC GAM OM FUNDS	2022-01-01 au 2022-12-31	1 547 472 000 \$
RBC GAM OM FUNDS	2022-01-01 au 2022-12-31	39 558 352 \$
REAL ASSETS PORTFOLIO GF 2023 LP	2022-01-01 au 2022-12-31	936 792 \$
REAL ESTATE PORTFOLIO GF 2023 LP	2022-01-01 au 2022-12-31	1 353 144 \$
RELEVANCE WEALTH MANAGEMENT INC.	2022-01-04 au 2022-12-01	4 264 823 \$
SANFORD C. BERNSTEIN & CO. TRUST FUNDS	2022-01-07 au 2022-12-21	3 203 000 \$
SECONDARIES PORTFOLIO GF 2023 LP	2022-01-01 au 2022-12-31	1 066 902 \$
STAR MOUNTAIN STRATEGIC CREDIT INCOME FUND IV (OFFSHORE), LP	2022-01-01 au 2022-12-31	44 374 330 \$
STEEPE & CO. LTD.	2022-01-01 au 2022-12-01	5 415 495 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
TWEEDY, BROWNE VALUE FUND	2022-01-04 au 2022-12-20	1 226 179 \$
UBS (LUX) EQUITY SICAV LONG TERM THEMES	2022-01-24 au 2022-02-03	15 054 \$
VONTOBEL GLOBAL EQUITY FUND	2022-01-01 au 2022-12-31	2 000 000 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

##### First Capital Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 18 avril 2023 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« annexe » : l'annexe de la circulaire intitulée « Schedule "C" Amended and Restated Unitholder Rights Plan Agreement »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 24 février 2023;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de l'annexe;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur a déposé un prospectus préalable de base dans tous les territoires du Canada le 20 juin 2022;
3. La circulaire est intégrée par renvoi dans le prospectus et dans toute modification de celui-ci;
4. L'annexe n'a été jointe à la circulaire que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
5. L'annexe est un document qui fait l'objet d'un résumé dans la circulaire;
6. L'inclusion de l'annexe dans la circulaire n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
8. Du fait de son intégration par renvoi dans le prospectus, l'annexe doit être établie en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 28 avril 2023.

Patrick Théorêt  
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2023-FS-1027456

**Standard Lithium Ltd. (l'« émetteur »)**  
**Demande de dispense**

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 15 mai 2023 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 18 mai 2023, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti en Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 17 mai 2023.

Patrick Théorêt  
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2023-FS-1032049

**Hammerhead Energy Inc.**  
**Demande de dispense**

Vu la demande présentée par Hammerhead Energy Inc. (« l'émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 18 mai 2023 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 3.1(2) et l'article 6.1 du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*, RLRQ, c. V-1.1, r. 35 (le « Règlement 62-104 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 62-104 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 3.1(2) du Règlement 62-104 d'établir une version française du document visé;

« document visé » : le rapport financier intermédiaire et le rapport de gestion correspondant pour le trimestre terminé le 31 mars 2023, lesquels seront intégrés par renvoi dans la note d'information, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« note d'information » : la note d'information que l'émetteur a déposé auprès de l'Autorité le 27 avril 2023 dans le cadre de l'offre, ainsi que tout avis de changement ou de modification s'y rapportant;

« offre » : l'offre publique de rachat que l'émetteur a lancé simultanément au Canada et aux États-Unis visant à acquérir un maximum de 70,1 % des bons de souscription émis et en circulation;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans les provinces de l'Alberta et de l'Ontario;
2. L'émetteur est assujéti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
3. Le document visé est intégré par renvoi dans la note d'information afin de déposer une note d'information qui satisfasse concurremment les réglementations en valeurs mobilières canadienne et américaine;
4. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, le document visé n'aurait pas eu à être intégré par renvoi dans la note d'information, n'eut été du fait que l'offre sera lancée simultanément au Canada et aux États-Unis;
5. Tout document intégré par renvoi dans une note d'information fait partie intégrante de celle-ci;
6. Du fait de son intégration par renvoi dans la note d'information, le document visé doit être établi en français ou en français et en anglais;
7. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 19 mai 2023

Benoît Gascon  
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n° : 2023-FS-1032571

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).